

**Politique de développement durable :
2016, un départ pour
de nouveaux défis** P.3&5



Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC N°468 du 18 Janvier 2016
Nouvelle
OPINION
Prix : 250F CFA

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

Promotion du volontariat au Togo :
Le gouvernement lance le projet
"jeunes déscolarisés" pour un meilleur
développement des communautés P.5

**SEMAINE DE "RÉUSSITES
DIASPORA" 2016 AU TOGO**
Un dîner de Gala
a clôturé
les activités P.4

**APRÈS DEUX ANS D'ABSENCE
SUR LA SCÈNE POLITIQUE**
Jean-Luc Homawoo
appelle à la mobilisation
des jeunes de son parti P.6

LE PAYS DES HOMMES INTÈGRES ENDEUILLÉ
PAR LES ATTAQUES TERRORISTES
29 morts, 33 blessés
et 4 assaillants tués
La montée de l'insécurité dans
la sous-région, un défi à relever P.7

Le service de communication
du parti de Fabre en panne
Après sa défaite électorale, l'ANC
s'enlise dans le radotage politique



Eric Dupuy



Jean-Pierre Fabre



Isabelle Améganvi

L'OTR en guerre contre l'hémorragie
financière et l'insécurité au PAL P.4



Henry Gaperi, Commissaire général OTR

Le port obligatoire de badge,
un mal nécessaire

LES NUMEROS VERT DE L'OTR
POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER
N° VERT
8280
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE
N° VERT
8201
Renseignements

OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

La territorialité de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) représente, dans tous les pays où elle est collectée, une part importante des recettes fiscales. C'est une taxe qualifiée de leader parce qu'elle s'applique dans un champ très large quant à la définition des opérations imposables mais limité dans l'espace. La maîtrise des règles de territorialité participe à une meilleure maîtrise de l'assiette fiscale et par conséquent à une optimisation des recettes de la TVA.

Il y a lieu de rappeler que sur le plan fiscal, les problèmes posés par la territorialité en matière de TVA sont dus particulièrement au fait que cet impôt appréhende surtout l'opération économique et non l'individu. Il est donc indispensable, en matière de TVA, de préciser pour chaque opération les critères de son rattachement au territoire national ou selon le cas, à l'espace communautaire dont ce dernier fait partie.

La territorialité se définit comme l'ensemble des territoires d'un

pays où s'applique la législation relative à la Taxe sur la Valeur Ajoutée. Cette définition, même si elle laisse présager une meilleure applicabilité en matière de collecte de la TVA, est sujette, dans son interprétation à des polémiques entre l'administration fiscale et ses partenaires.

En effet, l'application des règles de territorialité permet de préciser, à partir d'une opération normalement imposable à la TVA, l'Etat en définitive sera le bénéficiaire de la taxe. Il s'agit, en d'autres termes, de déterminer si une opération taxable à la TVA, doit, compte tenu de sa localisation, être soumise à la TVA dans tel ou tel pays ou au contraire y échapper.

Les critères à retenir à cet égard sont différents selon qu'il s'agit d'opération portant sur des biens (livraisons, acquisitions) ou des prestations de services. Il importe d'abord de définir la notion de territoires et ensuite de préciser les règles de localisation des opérations.

1. Définition des territoires

En vertu des dispositions de l'article 314 du Code Général des Impôts (CGI) du Togo, la législation relative à la TVA s'applique sur :

- le Togo continental
- les eaux territoriales
- le plateau continental
- la zone économique.

2. Localisation et qualification des opérations réalisées

En règle générale, la TVA, impôt sur la consommation, doit être perçue dans le pays où les biens et services sont consommés ou utilisés.

2.1 Livraison de biens meubles corporels

La situation se résume dans le tableau suivant :

Opération	Nature	Référence	Taxée au Togo ?
Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré au Togo	Livraison	Art. 312-1 du CGI	Oui
Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré dans un pays tiers	Exportation	Art. 311 bis du CGI	Non
Bien livré au Togo en provenance d'un pays tiers	Importation	Art. 312-2 du CGI	Oui

2.2 Prestations de services

Les prestations de services sont en principe imposables au Togo lorsque le prestataire de services a au Togo le siège de son activité ou un établissement stable à partir duquel le service est rendu ou à défaut son domicile ou sa résidence habituelle.



COMMISSARIAT GENERAL

Direction de la Communication
et des Services aux Usagers

N° 029 /2015/OTR/CG/DCSU

Communiqué de l'Office Togolais des Recettes

Relatif à l'entrée en vigueur de la quittance sécurisée

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR), informe le public en général et les contribuables en particulier qu'une nouvelle quittance sécurisée, exclusivement destinée à la collecte manuelle des recettes fiscales et douanières, entrera en vigueur à compter du **1er janvier 2016**.

Chaque quittance comporte quatre (4) feuillets autocopiants dont le premier qui est l'original est destiné au contribuable.

Tout paiement manuel de droits ou taxes fait obligation à l'agent de l'OTR de délivrer ladite quittance.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration de tous pour la mise en application de cette mesure.

Pour toute information complémentaire, veuillez appeler le numéro vert **8201**.

Fait à Lomé le 30 DEC 2015

Le Commissaire Général


Henry kayesiime GAPERI
COMMISSAIRE GENERAL

Le service de communication du parti de Fabre en panne :

Après sa défaite électorale, l'ANC s'enlise dans le radotage politique

Le malaise est perceptible, Jean-Pierre Fabre et ses collaborateurs ont épuisé tous les arguments qu'il leur faut pour justifier aux yeux des populations la vraie raison qui les a amenés à participer à tout prix à la dernière présidentielle banalisant ainsi la nécessité des réformes politiques préalables comme l'a souhaité une partie de l'opposition et plusieurs organisations de la société civile. Après avoir défié tous les militants et sympathisants de l'opposition et promis que sans les réformes l'ANC au centre du CAP 2015, était en mesure d'apporter l'alternance politique à tout le Togo et suite à une mésaventure électorale amère, les premiers responsables de l'ANC se battent vainement depuis plusieurs mois pour justifier aux Togolais leurs actes très mal appréhendés par le reste de l'opposition togolaise.



Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC



Isabelle Ameganvi, 2ème vice-présidente de l'ANC

qu'il n'était plus possible que son candidat se laisse voler au soir du 25 avril si les résultats des urnes venaient à faire de lui le gagnant. Mais jusqu'à ce jour, bien que personne n'ait empêché Fabre de continuer par revendiquer sa fameuse victoire électorale, c'est à un silence radio que les Togolais

sur une radio de la place comment et quand son parti entend revendiquer et obtenir sa victoire électorale, la deuxième vice-présidente de l'ANC revient plutôt sur les conséquences de la politique du boycott. Sur ce point, elle estime que boycotter l'élection présidentielle comme l'ont fait le CAR et d'autres formations politiques, c'est faire le lit au parti au pouvoir accusant les partisans du boycott de faire le jeu du parti au pouvoir. Me Isabelle Ameganvi n'est pas à sa première sortie médiatique inopportune et peu adroite. On se souvient que lors des travaux en commission à l'assemblée nationale en 2014 en vue des réformes, elle a eu également à mettre les pieds dans les plats en voulant défendre son parti qui s'opposait à la poursuite des discussions sur les réformes en commission.

Voilà comment se prennent les dirigeants du principal parti de l'opposition qui ont du mal à accepter leur stratégie politique improductive. Entre

ceux qui ont choisi d'aller à une élection sans les réformes et qui se disent volés sans aucune démarche pour revendiquer leur victoire et ceux qui n'y sont pas allés parce que les réformes ont été classées au second plan, à qui doit-on s'en prendre aujourd'hui au vu des compromis politiques rejetés par qui tout le monde sait ? C'est bien la question qui reste posée.

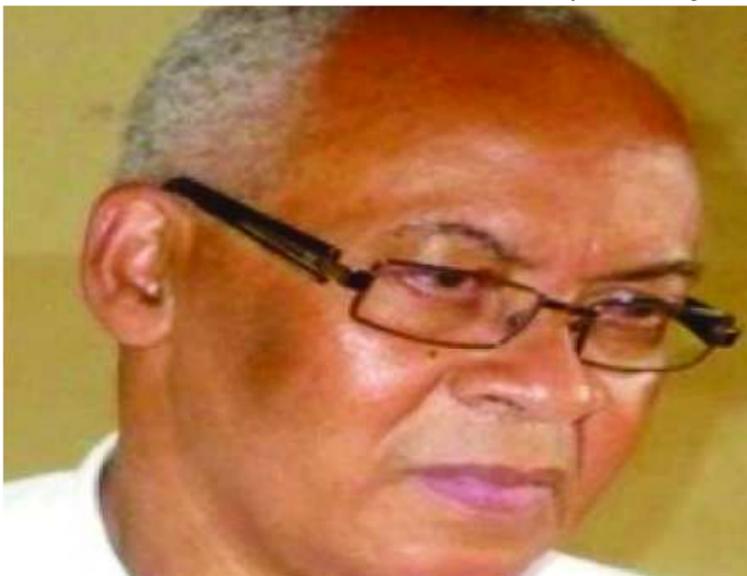
Un petit retour en arrière nous amène à évoquer par ailleurs les promesses irréalistes d'un autre cadre de l'ANC en la personne d'Eric Dupuy qui a fait croire aux militants et sympathisants de l'opposition que l'ANC allait œuvrer pour une alternance politique avant la fin de l'année 2015. Nous sommes au 18 janvier 2016 et aucun signe à l'horizon.

Ensuite, c'est le tour du candidat du parti lui-même, Jean-Pierre Fabre de conclure que la présidentielle du 25 avril consacre l'échec de l'alternance politique par la voie des urnes avant de revenir recon-

naître enfin qu'il nous faut des réformes institutionnelles et constitutionnelles avant les prochaines échéances électorales. Incohérence grave ! Et comme cela ne suffisait pas, le même Jean-Pierre Fabre prenait du plaisir à dire aux Togolais lors de l'une de ses interventions après la dernière présidentielle que si c'était à refaire, il referait les mêmes choses, il a été appuyé bien sûr dans cette logique par ses collaborateurs. Incohérences, contradictions, maladresse et radotages sont les lacunes qui caractérisent le discours politique à l'ANC depuis que Fabre est sorti déplumé du scrutin du 25 avril dernier.

Certainement que l'ANC est en panne d'un service de communication crédible et dans ces conditions, si rien n'est fait pour rectifier le tir, le parti de Fabre risque fort de mordre dangereusement la poussière lors des prochaines échéances électorales.

Apo



Eric Dupuy, secrétaire à la Communication de l'ANC

En effet, il ne se passe une seule occasion où on ne voit les ténors de l'ANC ressasser les mêmes arguties sur la présidentielle du 25 avril 2015 qui, en réalité, n'est plus d'actualité. Au moment où les Togolais ont tourné depuis longtemps la page de la dernière présidentielle pour faire face à d'autres priorités de l'heure, à savoir les élections locales, les réformes politiques qui devraient prendre corps avant les dernières élections et à plusieurs autres préoccupations d'ordre social, on constate curieusement que l'ANC se campe toujours dans sa logique de démonter sans convaincre que c'est bien elle qui a raison de donner la priorité à une élection présidentielle sans les réformes.

Nous n'oublions pas que ce même parti a eu à promettre

assistent.

Le vendredi dernier encore, alors qu'on attendait Isabelle Ameganvi nous dire

Politique de développement durable :

2016, un départ pour de nouveaux défis

L'actualité en 2015 aura fait la part belle aux questions liées au social, à l'économie et surtout à la politique avec la présidentielle qui a propulsé une fois encore Monsieur Faure Gnassingbé au pouvoir. Le monde politique a en effet traversé des zones de turbulence avec la revendication par un regroupement de partis politiques de l'opposition d'une victoire volée malgré le triomphe du candidat de l'UNIR reconnu par tous les observateurs.

L'année 2015 s'en est allée avec tous ses problèmes. Mais



Le Président Faure Gnassingbé

jamais l'on n'oubliera ce malaise social qui a agité les acteurs du monde du travail (Etat, employeurs et travailleurs) depuis quelques années, et qui prend, selon les secteurs, des proportions inquiétantes. Un malaise qui est en grande partie alimenté par les réclamations légitimes des uns pour de meilleures conditions de vie et de travail et le souci responsable des autres de mener des réformes conséquentes et pertinentes pour éviter la débâcle sociale.

On peut s'en douter, la ques-

Suite à la page 5

L'OTR en guerre contre l'hémorragie financière et l'insécurité au PAL :

Le port obligatoire de badge, un mal nécessaire

A l'image d'un arbre aux racines extrêmement amères et aux fruits bien délicieux et doux, les mesures de l'Office Togolais des Recettes (OTR) visant à limiter la corruption, les malversations financières et à assainir les finances publiques créent des grincements de dents qui, sûrement aboutiront à la longue, à des résultats probants attendus par tous les contribuables. Dans le but de protéger donc les importateurs et exportateurs contre les actes d'escroquerie et de sécuriser les recettes de l'Etat, l'OTR a prévu de remettre de l'ordre dans le système de fonctionnement des déclarants en douane communément appelés transitaires dont les dérapages tendent à transformer le Port Autonome de Lomé en une jungle qui ne dit pas son nom.

Ces nouvelles mesures de l'OTR consistent en effet à obliger tous commissionnaires et déclarants en douane à se conformer à de nouvelles dispositions réglementaires. Il s'agit plus précisément pour tous les concernés qui désirent obtenir un agrément à la profession de commissaire en douane de se constituer obligatoirement en personne morale sous forme de société à capital entièrement libéré, de souscrire au cautionnement auprès d'une banque agréée à titre de garantie générale, et de respecter les critères tenant aux pétitionnaires et aux personnes habilitées à signer les déclarations en douane.

Et c'est une fois ces conditions remplies que les commis-

saires et les déclarants en douane employés par lesdites sociétés peuvent bénéficier d'un badge qui leur donne accès au Port Autonome de Lomé.

Voilà tout ce qui crée depuis quelques semaines de vives contestations au sein des déclarants en douane non agréés qu'il convient d'appeler des outlaws.

Le port obligatoire de badge d'accès au PAL et aux bureaux de l'OTR, un mal nécessaire

Les mesures relatives au port obligatoires des badges par les professionnels agréés en douanes prises par l'OTR ne sont nullement destinées à nuire à personne d'après les explications de fond reçus des



Henry Gaperi, Commissaire général de l'OTR

services compétents en la matière. Aussi, ces mesures s'expliquent-elles par le constat permanent de diverses sortes de désagréments et de dérapages au port Autonome de Lomé. En effet, ces nouvelles dispositions de l'OTR font suite à la recrudescence des abus et désinvolture qui ont lieu dans les environs immédiats des bureaux dédiés aux opérations douanières, en particulier au Port Autonome de Lomé. Parmi les objectifs poursuivis par l'OTR, on retiendra pour l'essentiel ceux qui consistent à

- sécuriser la chaîne logis-

tique nationale et internationale en matière d'importation et d'exportation des marchandises ;

- sécuriser les recettes de l'Etat ;

- protéger les importateurs et exportateurs des actes d'escroquerie ;

- sécuriser l'environnement immédiat des opérations de dédouanement contre les attaques et crimes terroristes ;

- faire respecter les dispositions de sécurité et de sûreté.

Selon les services de l'OTR, ces mesures n'ont été mises en œuvre qu'après un long pro-

cessus débuté depuis mars 2015.

Mais avant de parvenir à la mise en application de ces mesures, l'OTR a pris soin d'initier plusieurs rencontres, plus précisément avec le bureau de l'Union des Professionnels Agréés en Douane, mais aussi avec l'ensemble des déclarants en douane agréés, ceci afin de définir les conditions d'octroi des badges et des modalités d'utilisation. L'OTR loin de se limiter à cette étape, a procédé ensuite à une plus large campagne de sensibilisation à travers les médias d'Etat et privés en vue d'informer tous les acteurs concernés.

Enfin, suite à de franches discussions avec les différents acteurs, l'OTR a fini par concéder à la revendication des professionnels agréés en douanes demandant le report de la date du port obligatoire du badge à une date ultérieure. Et c'est la date du 1er janvier 2016 qui a été arrêtée et publiée en lieu et place du 1er septembre 2015.

Une contestation dénuée de tout fondement

Il est bien surprenant en effet que malgré toutes les démarches entreprises par l'OTR et les négociations menées avec tous les acteurs concernés et les points d'ac-

Suite à la page 7

Semaine de "Réussites diaspora" 2016 au Togo :

Un dîner de Gala a clôturé les activités

L'année 2016 a bien démarré pour le Togo avec la première édition des réussites diaspora. C'est un événement qui a permis de connaître le parcours professionnel de nos compatriotes vivant au-delà de nos frontières. Cette initiative vise à mouler les talents de la diaspora Togolaise. La semaine a pris fin samedi soir avec un dîner de gala à l'hôtel Sarakawa à Lomé.



Photo de famille

Ont pris part à cette cérémonie de clôture des autorités gouvernementales et diplomatiques parmi lesquelles figuraient : le président de l'Assemblée Nationale Dama Dramani, le ministre des Affaires étrangères, Professeur Robert Dussey, le ministre de la Sécurité et de la protection civile Col Yark Damehame, le Secrétaire de la Présidence Patrick Bénissan, l'ambassadeur de l'UE au Togo, Martinez Nicolas Berlanga et son homologue de la Chine LIU Yuxi.

Déjà vendredi, le Chef de l'Etat a procédé à la décoration des lauréats nommés au cours de la semaine en reconnaissance de leur parcours professionnel. Les lauréats n'ont pas passé par

de la catégorie E, un avis que partage son collègue de la catégorie C "économie et business", Benjamin Agboli, PDG de Willimott House Ltd en Ecosse. Pour lui, Ça a été une semaine intéressante. Ainsi déclarait-il : " On remercie les autorités. Nous pensons que la prochaine sera mieux organisée que ça. Moi personnellement, je suis satisfait et je pense que les membres de la diaspora prendrons note, c'est notre devoir d'agir comme un ambassadeur pour que l'élément de méfiance entre la diaspora et le Togo soit brisé "

demie-mesure pour exprimer leur satisfaction quant à cet événement organisé en leur honneur. "C'est un sentiment de fierté qui m'anime, pour avoir été parmi ces lauréats de la première édition des Réussites Diaspora. Qu'est ce qu'on peut demander de mieux quand on est fils d'un pays ? C'est une reconnaissance. On ne peut que remercier les initiateurs de ce projet, on espère bien que cette initiative se pérennise, afin qu'à travers elle, la diaspora togolaise, ait désormais un regard nouveau sur son pays", a déclaré Koffi Toulabo, lauréat

de la catégorie E, un avis que partage son collègue de la catégorie C "économie et business", Benjamin Agboli, PDG de Willimott House Ltd en Ecosse. Pour lui, Ça a été une semaine intéressante. Ainsi déclarait-il : " On remercie les autorités. Nous pensons que la prochaine sera mieux organisée que ça. Moi personnellement, je suis satisfait et je pense que les membres de la diaspora prendrons note, c'est notre devoir d'agir comme un ambassadeur pour que l'élément de méfiance entre la diaspora et le Togo soit brisé "

Pour le co-fondateur du groupe TRACE TV, Claude Grunitzky, lauréat de la catégorie D: "MEDIAS, NTIC, SCIENCES", cette semaine a été une occasion de redécouvrir le pays, et la jeunesse togolaise. Il a ajouté que cette jeunesse lui a redonné un espoir de la promotion de l'entrepreneuriat au Togo. C'est donc une grande satisfaction, surtout que cette initiative lui a permis d'être en contact avec la réalité du terrain. " Au cours de nos tournées dans les universités, les jeunes m'ont inspiré beaucoup sur un autre angle de la promotion de l'entrepreneuriat au Togo et en Afrique ", a révélé monsieur Grunitzky.

La nuit de la diaspora s'est déroulée dans un climat festif. Elle a été meublée par des prestations de divers artistes togolais notamment Jimmy Hop, le groupe Elinam et le conteur Joseph Bèssan.

C'est suite à un défilé de mode des créations de Grâce Wallace que cette Nuit des réussites Diaspora a pris fin.

Voici les noms des 7 réci-

Suite à la page 6

Nouvelle OPINION
 Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
 Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC
 Siège: Adidoadin, P'Avée prolongé, 2ème carré après Pharmacie Le Galien

Directeur de Publication:
 El Hadj TCHAGNAO Arimiyao
 Cel:91 36 37 55
 jeantchagnao@yahoo.fr

Secrétariat de la Rédaction:
 Agbékponou Junior

Rédacteurs :
 Tchagnao
 El Hadj Arimiyao
 Agbékponou Junior
 Ramzad
 Maroine Tchagnao
 Pierre Pouli

Imprimerie:
 La Colombe

Tirage :
 2.000 exemplaires

Après deux ans d'absence sur la scène politique:

Jean-Luc Homawoo appelle à la mobilisation des jeunes de son parti

Depuis 2013, Jean Luc HOMAWOO a été suspendu de ses fonctions de président des jeunes de l'UFC pour avoir critiqué son parti pour le fait que, celui-ci se retrouvait avec 03 députés au lieu de 27 au lendemain des élections législatives de 2013.

De retour à son poste le 13 janvier dernier, date marquant la journée commémorative de la mort de Sylvanus Olympio, premier président du Togo, Jean Luc HOMAWOO, après avoir fait un rétrospectif sur l'actualité politique du Togo depuis le temps " d'Ablodé " jusqu'au jour d'aujourd'hui, marque son retour par le constat positif qu'il a eu à faire sur le 3ème mandat social du Président Faure GNASSINGBE.

Un mandat qui selon lui a été marqué par de nombreuses réalisations qui font rayonner le Togo sur l'échiquier national comme international. En ce qui concerne les mauvaises langues qui jettent du discrédit sur les efforts du président Faure depuis son accession à la magistrature suprême, efforts qui ont hissé le Togo dans le firmament du développement, il estime qu'il est temps que chacun se réveille car le Togo avance et que le gouvernement ambitionne de grands projets pour la jeunesse d'ici 2030.

Sur le fait qu'aujourd'hui, son parti UFC n'existe que de nom, Jean Luc HOMAWOO à travers une interview qu'il a accordée au site d'information Horizon News, reste serein quant à l'avenir de son parti en appelant à la mobilisation des jeunes. Lire l'interview !

Quel souvenir gardez-vous du père de l'indépendance ?

Je dirais tout simplement que la jeunesse de l'UFC garde un bon souvenir de Sylvanus Olympio le père de l'indépendance au Togo pour sa bravoure, sa détermination à faire sortir le Togo déjà à cette période des indépendances de la pauvreté et à lui donner une chance pour sa croissance socioéconomique, sa proposition par rapport à une monnaie unique du Togo ! Voilà ce qui nous motive chaque année à lui rendre hommage. Ce fut un grand homme suite aux divers témoignages que nous avons eu à attendre de nos parents, son fils notre président Gilchrist Olympio.

Alors, à chaque 13 janvier nous venons le prier pour que son combat pour la paix demeure encore dans nos cœurs et esprits mais particulièrement sur notre cher pays le Togo. Nous nous sommes inscrits à l'UFC dans une politique de réconciliation, de pardon et d'acceptation des uns et des autres, bref au vivre ensemble. Notre souhait est que la paix sociale règne au Togo, la sécurité soit assurée, que la jeunesse trouve son emploi, que la vie socioéconomique s'améliore d'année en année et que le Togo soit représenté dans le concert des grandes nations du monde.

A l'UFC, sentez-vous le mandat



Jean Luc Homawoo

social depuis le 3è mandat de Faure Gnassingbé?

Bien sûr que oui ! Comment peut-on forcer quelqu'un qui fait semblant de ne pas voir à bien voir ! Je parle des gens qui prétendent ne rien voir comme développement au Togo. J'incarne la jeunesse du parti UFC. A voir les nombreuses réalisations du gouvernement dans le domaine des infrastructures routières, socio-communautaires, aéroportuaires, l'éducation, l'eau potable, l'emploi des jeunes et autres, ayons le courage de reconnaître que nous avançons petit à petit vers l'émergence.

C'est pourquoi j'encourage la jeunesse à ne pas baisser les bras, de toujours essayer leur

promotion, leur succès ! La moisson est abondante mais il y a peu aussi peu de poste. Trouver de l'emploi à environ 3 millions de jeunes n'est pas chose aisée pour le gouvernement mais avec l'appui de notre président Olympio Gilchrist, nous nourrissons de cet espoir car les divers projets et programmes à l'endroit des jeunes portent du fruit à l'image de l'entrepreneuriat. Que le gouvernement continue par créer les conditions nécessaires à l'épanouissement de la jeunesse.

L'UFC traverse une crise marquée par des activités en berne, un silence radio sur la scène politique. Que proposez-vous pour relever la tête du parti depuis votre retour ?

C'est vraiment une période sombre de notre histoire. Cela arrive dans la vie de tout homme et organisation. Le moment de haut et de bas, la période de la vache maigre ! Je vous avoue encore que c'est une période très difficile pour la jeunesse du parti mais on l'assume. " Un coup isolé, n'arrête pas le combat ", c'est pourquoi j'appelle à une nouvelle mobilisation dans toutes les fédérations sur l'étendue du territoire pour redonner confiance aux fils et filles d'Ablodé.

Si j'appelle à une nouvelle renaissance, à la mobilisation, c'est parce qu'en toute chose, il faut un leader, un rassembleur,

quelqu'un qui peut donner le mot d'ordre. Je sais que c'est le vœu du président de notre parti de voir le parti à nouveau sur ces pieds. Le passé c'est le passé, l'essentiel c'est l'avenir. Recherchons plutôt la cohésion au sein du parti. C'est ce que j'aimerais semer au sein de la jeunesse.

Au regard de tout ce combat politique mené dans le passé, on n'a pas droit à baisser le bras tant que les objectifs ne sont pas atteints c'est-à-dire que l'UFC un jour prenne pacifiquement le pouvoir. L'Eternel est avec nous, la victoire viendra sûrement d'un jour à l'autre.

Source : Horizon news.com

Côte d'Ivoire: Mandat d'arrêt burkinabè contre Guillaume Soro

Le Burkina Faso a lancé un mandat d'arrêt international contre Guillaume Soro, le président de l'Assemblée nationale ivoirienne et ancien chef de la rébellion. Il est accusé par la justice burkinabè d'avoir soutenu le putsch raté du général Gilbert Diendéré le 17 septembre 2015.

Un mandat d'arrêt international contre Guillaume Soro, le numéro deux du régime ivoirien, a donc bien été émis le



Guillaume Soro

8 janvier et Interpol a été saisie affirme le directeur de la justice militaire burkinabè, Sita Sangaré. Ce mandat d'arrêt intervient dans le cadre de l'enquête sur le coup d'Etat raté du 17 septembre 2015 à Ouagadougou. Celle-ci a déjà permis d'interpeller plusieurs responsables, dont Djibril Bassolé, l'ancien ministre des Affaires étrangères burkinabè.

A l'origine de ce mandat d'arrêt, deux enregistrements téléphoniques attribués au président de l'Assemblée nationale et à Djibril Bassolé. Ces écoutes avaient été publiées par la presse en novembre 2015.

Il s'agit de conversations dans lesquelles on entend les voix de deux hommes, évoquant un soutien, notamment financier, au putsch du général Gilbert Diendéré. Jusque-là, ces enregistrements n'ont pas été authentifiés. Guillaume Soro et Djibril Bassolé, eux, ont toujours nié avoir eu cette conversation et

dénoncent une " manipulation ".

Silence radio à Abidjan

Le gouvernement ivoirien reste pour le moment extrêmement silencieux sur cette affaire. Si l'entourage du président de l'Assemblée nationale parlait, vendredi matin, " d'un acte hosti-

le contre la Côte d'Ivoire si ce mandat était avéré ", il était précisé, dans la même phrase, que la voie diplomatique et les bons rapports entre les deux capitales étaient à privilégier avant toute chose.

Depuis c'est le silence radio. Le ministère de la Justice et celui des Affaires étrangères, qui viennent tout juste de changer de patrons, ne sont officiellement au courant de rien. Guillaume Soro, en partance pour Bouaké, est injoignable et la présidence ivoirienne, elle, privilégie le no comment pour le moment.

Les hautes sphères diplomatiques semblent vouloir calmer le jeu avant tout et faire en sorte que les rapports entre Ouagadougou et Abidjan soient les plus paisibles possibles. Une rencontre entre Alassane Ouattara et Christian Kaboré, après celle de Cotonou il y a une semaine, paraît plus que jamais nécessaire voire urgente.

Source : rfi.fr

Semaine de "Réussites diaspora" 2016 au Togo :

Un dîner de Gala a clôturé les activités

Suite de la page 4

piendaires décorés par le Président Faure Gnassingbé vendredi dernier à Lomé :

Kodjo Agbossou, Yves Vimégnon, Claude Grunitzky, Tiatou Souho ont été élevés au rang d'Officiers de l'Ordre national du Mérite.

Benjamin Agboli, Koffi Toulabo et Mablé Agbodan ont été faits Chevalier du même Ordre.

Bios Express

Le Pr Kodjo Agbossou, directeur de l'école d'ingénierie de

l'Université Québec Trois-Rivières (UQTR), Canada

Le Docteur Yves Vimégnon, spécialiste dans l'ingénierie de technologies inter-fonctionnelles de données cliniques, Etats-Unis

Benjamin Agboli, premier et seul producteur togolais de whisky à la tête Willimo House Ltd., Ecosse, Royaume Uni

Claude Grunitzky, co-fondateur du groupe TRACE TV, rédacteur en chef de TRUE (magazines), France, Etats-Unis

L'Association 'Mi Le Novisi'. L'ONG est active au Togo dans le

secteur de la santé, de la protection sociale, de la culture et l'éducation. Elle est dirigée par **Koffi Toulabo**.

Mablé Agbodan, fondatrice de 'Mille Couleurs Africa', un cabinet d'architecture britannique qui, depuis 2015, est également installé à Lomé, Royaume Uni

Le Dr. Tiatou Souho, chercheur en sciences biomédicales spécialisé en microbiologie, virologie et biologie Moléculaire, Maroc

Pierre P.

Le Pays des hommes intègres endeuillé par les attaques terroristes :

**29 morts, 33 blessés et 4 assaillants tués
La montée de l'insécurité dans la sous-région, un défi à relever**

Les actes terroristes deviennent de plus en plus inquiétants dans la sous-région ouest-Africain. Après la capitale Malienne, qui a été frappée le 20 novembre 2015 par le groupe Jihadiste Al Mirabitoune, Ouagadougou, la capitale du Burkina-Faso vient d'être touchée par le terrorisme le vendredi dernier.



L'entrée de l'hôtel

Tout a commencé à 19h 45, avec l'explosion d'une voiture devant l'hôtel qui a occasionné l'introduction dans le hall des hommes cagoulés qui s'en sont pris aux paisibles clients de cet établissement hôtelière. Cette attaque, revendiquée par Al Qaida au Maghreb Islamique (AQMI) a fait malheureusement 29 morts et 33 blessés. Les forces burkinabè, appuyées par les forces spéciales françaises et le soutien aérien des américains sont parvenues par tuer 4 assaillants et libérer 150 personnes de 18 nationalités différentes, au cours d'un assaut qui a duré plusieurs heures. Les informations précisent

qu'il y a eu échanges de tirs entre les terroristes et l'armée régulière. Le combat, selon les informations officielles, a duré toute la nuit jusqu'au matin à 7h au café restaurant "le Cappuccino" en face de l'hôtel "Splendid".

Ces actes terroristes qui ne cessent de susciter un véritable tollé au sein de l'opinion internationale, ont été condamnés unanimement de par le monde. Le président français François Hollande a condamné fermement cet acte qu'il qualifie de "lâche attaque". Pour le président Burkinabè

Rock Christian Kaboré nouvellement élu, il s'est adressé à ses compatriotes en leur demandant de rester calmes, déterminés pour faire face à l'ennemi en décrétant 3 jours de deuil national et en présentant ses condoléances les plus attristées aux familles explorées.

Cette attaque terroriste sur le

sol Burkinabè, moins de deux mois après celle de Mali, pose la problématique de l'insécurité de la sous-région ouest-Africain. Comment démanteler ces groupes jihadistes qui sèment la terreur en Afrique occidentale ? Le Nigéria, le Mali et le Burkina-Faso qui est en train de pleurer ses morts, c'est toute l'Afrique occidentale qui se trouve en danger. Quel rôle les chefs d'Etat et de gouvernement de la sous-région doivent-ils jouer dans ce cas d'espèce ? AQMI, Al Mirabitoune, An Sardin, Boko Haram, tous ces réseaux terroristes qui ont des accointances avec le groupe Etat Islamique deviennent une menace pour l'Afrique occidentale.

Le Président Faure, lors de son discours de vœux à la nation togolaise a insisté sur le fait que,

la menace terroriste persiste toujours en proposant l'installation de la donne sécuritaire comme tendance lourde des années et des décennies à venir.

Aujourd'hui, c'est notre voisin du nord qui est sous la menace de ces actes. Cet événement malheureux appelle à un sens de mobilisation des chefs d'Etats de l'Afrique de l'ouest. Cette montée de l'insécurité grandissante de la sous-région doit être un défi majeur à relever impérativement avec vigueur par l'ensemble de nos pays. Quoi qu'on puisse dire, les terroristes n'ont pas dit leur dernier mot et tant que ces réseaux existent, la menace persistera. La mobilisation de tous s'avère indispensable pour faire face à l'ennemi commun.

La Rédaction

**L'OTR en guerre contre l'hémorragie financière et l'insécurité au PAL :
Le port obligatoire de badge, un mal nécessaire**

Suite de la page 4

cord consentis par les uns et les autres, l'on vienne encore aujourd'hui à faire face à ces mouvements de contestation d'une partie des déclarants en douane qui malheureusement n'ont pas pu se conformer à la loi.

Ces déclarants en douane non agréés, au vu de toutes les explications susmentionnées ne peuvent se prévaloir de quelques alibis que ce soit pour remettre en cause les nouvelles dispositions de l'OTR dont les objectifs sont connus de tous. Aucune réforme ne peut se faire sans de grincements de dents de part et d'autre. La voie de la bonne gouvernance et de l'assainissement des finances publiques passe aussi nécessairement par ces genres de ménages qui ne peuvent que faire mal aux outlaws.

Au nom des dispositions relatives à la sécurité individuelle et collective des personnes et des biens qui sont

une priorité nationale, il serait préjudiciable pour l'ensemble des Togolais que l'OTR face volte-face par rapport à cette loi de port de badge, laissant de nouveau, libre cours à l'insécurité, aux actes d'escroquerie, et à toute sorte d'anarchie au Port Autonome de Lomé. Il ne revient pas à une institution de la République de se conformer à la volonté d'un groupe d'individus pour des raisons personnelles, mais c'est plutôt au contraire que nous devrions assister.

Les réalités sont dures à accepter bien sûr pour ceux qui sont en conflit avec la loi, mais l'intérêt national prime sur les préoccupations personnelles des uns et des autres. Les racines qui font pousser l'assainissement des finances publiques sont bien amères mais les fruits qui en résulteront seront certainement appétissants.

N.O

**Coup d'Etat déjoué au Niger:
Protestation des proches des détenus**

Au Niger, des épouses et parents des personnes civiles arrêtées à Niamey, fin décembre, en lien avec le coup d'Etat déjoué, ont signé une déclaration de protestation. Les détenus sont au nombre de 16, tous issus de l'opposition. Les familles veulent pouvoir leur rendre visite et exigent également leur libération car ils n'auraient rien à se reprocher et surtout aucun lien avec le coup d'Etat déjoué. D'ailleurs les signataires de cette déclaration annoncent qu'ils déposeront plainte pour "enlèvement et séquestration".

Dans cette déclaration, les parents des 16 détenus protestent contre le fait que leur mari, frère et parent n'ont pas le droit de visite après dix-huit jours à la Direction générale de la sécurité de l'Etat (DGSE), communément appelée "Coordination" et ce, malgré leur transfert à la gendarmerie, il y a une semaine.

Ils exigent leur libération pure et simple.

"Nous voulons faire comprendre au monde que nos époux ne font pas partie de ce que les gens pensent du coup d'Etat. Et donc, nous réclamons leur libération. Ils sont actuellement à la gendarmerie où on nous refuse même de pouvoir les voir. Et depuis hier soir, paraît-il que mon mari est très malade. Ils l'ont



Mahamdou Issoufou, président nigérien

emmené à l'infirmerie de la gendarmerie. Je voulais savoir si tout va bien parce jusqu'à présent, on refuse que je le vois", a déclaré, à RFI, Issaka Fatouma, épouse du coordinateur Lumana du Tillabéry.

Par la même occasion, les signataires de cette déclaration décident de se rapprocher d'avocats en vue de déposer des plaintes au pénal pour ce qu'ils qualifient désormais "d'enlèvements et séquestrations".

"Nous le faisons parce qu'on les a pris sans raisons. On ne peut pas venir enlever quelqu'un, chez lui, sans raisons. On ne sait pas pourquoi ils sont là-bas. Donc, il faut qu'on porte plainte. On va la déposer au niveau national et international", a ajouté Issaka Fatouma.

Les parents des 16 civils détenus incitent aussi les députés de l'opposition à déposer un recours à la Cour constitutionnelle.

Source : rfi.fr

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER
N° VERT 8280
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE
N° VERT 8201
Renseignements

OTR
GABAS TOGOLAIS DES RECETTES

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

TOGO CELLULAIRE

Vivez heureux et restez connectés en 2016



LE LEADER

www.togo-tele.com

www.togo-tele.com

www.togo-tele.com

www.togo-tele.com

www.togo-tele.com

A partir du 1^{er} janvier 2016

EXIGEZ LA QUITTANCE SÉCURISÉE POUR PLUS DE TRANSPARENCE DANS LA COLLECTE MANUELLE DES RECETTES DE L'ETAT



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg